



Mai 2016

N°7

Sommaire

♦ Page 1

- Le mot du maire
- Infos

♦ Page 2 :

- Dossier : Le site Internet de Quarre

♦ Page 3 : Informations

- Les enfants font du ski !
- Les bornes font peau neuve !
- Taxe de séjour
- Etat civil
- Horaires bibliothèque

♦ Page 4 : Les associations à l'initiative

- Les activités régulières des associations
- A noter sur vos agendas

Le mot du Maire

Chères Quarréennes, chers Quarréens,



Le printemps est là, éloignant un hiver qui, sans avoir été rigoureux, nous a paru long et maussade.

S'ouvre avec « L'exposition artisanale », la saison des manifestations et festivités nombreuses et diverses, moments de pause et de liesse bienvenus dans le contexte politique et économique que nous subissons.

La Commune est « en marche »

2016 sera véritablement l'année de démarrage des grands chantiers - restauration et réaménagement de l'école, extension du réseau de la chaufferie bois - dans un cadre budgétaire maîtrisé.

Notre site Internet a vu le jour. D'une conception originale et attrayante, il s'adapte aux besoins des utilisateurs et à l'évolution des services. Notre site est une fenêtre ouverte permettant la communication et la diffusion des informations pour tous, mais c'est aussi une porte d'entrée du monde extérieur vers notre territoire et une invitation à nous y rejoindre.

Bonne navigation

Bernard Ragage

Imposition et budget de la commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2016. Vous trouverez sur le nouveau site Internet de la commune (www.quarrelestombes.fr) une note synthétique détaillée d'explication des comptes de 2015 ainsi que le budget primitif 2016 pour les sections fonctionnement et investissement.

Nouveau Déchets ménagers

A partir du 15 juin, le recyclage des déchets ménagers évolue pour nous permettre de trier encore plus.

Dans les bacs à couvercle jaune, nous pourrions jeter les barquettes, les pots, les sacs et les sachets.

INFOS

Ainsi, la totalité des emballages en plastique sera recyclée. Courant mai, l'information détaillée des nouvelles modalités de tri sera distribuée dans les boîtes à lettres.

Un doute, une question sur le tri, téléphonez au : 03 86 34 93 12 à la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan.

Nouvelles des NAP

Nous souhaitons ouvrir pour l'année scolaire 2016/2017 un atelier « Philatéliste » et recherchons un animateur averti pour transmettre sa passion aux enfants. Merci de vous faire connaître à la mairie.

Don du sang

Une collecte de sang aura lieu à Quarré-les-Tombes, le mardi 31 mai de 8h15 à 12h15, place de l'Eglise.

LE SITE INTERNET DE QUARRÉ



Pourquoi un site à Quarré-les-Tombes ?

Aujourd'hui, Internet est entré, pour beaucoup d'entre nous et entrera de plus en plus dans notre vie quotidienne. Rechercher une info, jouer, se cultiver, déclarer et payer ses impôts... bref il devient une porte ouverte sur le monde et le savoir.

Un site Internet présente aussi bien des avantages en diffusant des informations en temps réel, utiles aux habitants. Par ailleurs il valorise l'image de notre commune auprès d'un large public.

C'est pourquoi votre municipalité s'engage dans cette dynamique !



Mais aussi pour les visiteurs qui sont de plus en plus nombreux à venir découvrir les richesses de notre territoire. Ils y trouveront des informations sur les attraits touristiques de notre commune : des circuits de randonnées, les coordonnées pour visi-

ter notre église, un lien avec le site de l'office de tourisme et aussi ce qu'offre notre commune en terme de services, de commerces, d'hébergements, de restauration, d'activités festives et culturelles....

Devenez ambassadeur de Quarré-les-Tombes

Un site à Quarré pour qui ?

D'abord pour ses habitants.

Ainsi vous trouverez sur le site :

- ⇒ Une communication sur les projets associatifs, festifs, sportifs et culturels à venir
- ⇒ Une présentation de tous ceux et toutes celles qui participent au dynamisme de notre vie locale : associations, commerçants, artisans, personnels de santé, cafés/restaurants, hôtels, chambres d'hôtes, gîtes
- ⇒ Une communication sur les projets de la commune en cours et à venir
- ⇒ Une diffusion des dates, ordre du jour et procès-verbaux des conseils municipaux
- ⇒ Des réponses à vos questions concernant les démarches administratives
- ⇒ Une diffusion des messages à caractères informatifs ou urgents aux habitants de la commune (travaux, intempéries...)
- ⇒ Une indication sur les attraits touristiques de notre commune.

Devenez ambassadeur de votre commune en créant un lien du site sur votre propre site, votre blog, votre page Facebook, sur les réseaux sociaux et/ou en diffusant largement l'adresse auprès de vos contacts.

Ainsi, plus le site sera connu et plus il participera, parmi d'autres initiatives, à ce que notre commune maintienne et développe son attractivité actuelle, là où trop de villages se sont endormis sur leur acquis et sont aujourd'hui désertés.

Parcourez, découvrez et partagez le site à l'adresse:

www.quarrelestombes.fr

Vous êtes associations, commerçants, artisans, cafés/restaurants, hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, une fiche présente votre activité. Des erreurs voire des oublis ont pu être commis (un téléphone, une adresse, un site web...) merci de nous envoyer vos corrections éventuelles à l'adresse mail suivante :

janodet-mairie-quarre@orange.fr

Le maire reçoit sur rendez-vous.

mairie-quarre@wanadoo.fr

Permanences des adjoints :

- mardi matin : Laurent JANODET
janodet-mairie-quarre@orange.fr
- jeudi matin : Nicole SOUPAULT
soupault-mairie-quarre@orange.fr
- vendredi matin : Bernard ROBBE
robbe-mairie-quarre@orange.fr
- Samedi matin : Sylvie SOILLY
soilly-mairie-quarre@orange.fr

Tous les lundis matin : réunion du maire et des adjoints



Chaque année la commune de Quarré s'attache à fleurir la place et les rues du village, en organisant le concours des maisons fleuries. Elle incite les commerçants, les propriétaires de gîtes et les habitants à contribuer au fleurissement de notre commune toute entière. Ce concours est doté de prix allant de 20 € à 40 € pour les trois premiers de chaque catégorie qui sont remis lors d'une réception conviviale à la mairie au mois de janvier. Tous les participants seront récompensés. Pour participer, venez chercher un coupon à la mairie puis déposez le dans sa boîte à lettres ou appelez le : **03 86 32 23 38**

INSCRIPTIONS AVANT LE 25 JUIN 2016

INFORMATIONS LOCALES

Les enfants font du skis !

Grâce à la mobilisation des parents



et des enseignantes qui à travers l'organisation de divers événements ont pu récolter de l'argent, et grâce à une subvention de la municipalité, les enfants de l'école primaire ont pu partir au ski du 7 au 12 mars dernier et rapporter de merveilleux souvenirs de leur sé-

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture :

- ⇒ mardi de 10h à 12h
- ⇒ mercredi et samedi de 14h30 à 17h

Courriel :

bibliothequedequarre@orange.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Maëlle RUSSO, 5 février 2016
- Léana LONG, 20 avril 2016

DECES

- Roberte CHARLOT, 8 mars 2016
- Gilbert DOMB, 17 mars 2016

Mairie de Quarré-les-Tombes

Téléphone : 03 86 32 23 38

Fax : 03 86 32 23 43

Courriel : mairie-quarre@wanadoo.fr

Site : www.quarrelestombes.fr

Les bornes font peau neuve !



Courant 2015, la commune a actualisé l'inventaire des points d'eau incendie (PEI) de son territoire.

Ont été recensés, photographiés et localisés sur carte :

16 poteaux d'incendie (PI), 3 bouches (BI), 5 citernes (CI) et 7 points d'aspiration (PA) ou points d'eau incendie (PEI) constitués par des étangs, des mares et des bâches.

Après avis du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de l'Yonne, des travaux ont été engagés et sont visibles par tous : nettoyage des abords, numérotation, peinture, plaque

indicatrice, protection par des épingles.

Le poteau n°18 a été installé à proximité du grand étang. Une plateforme d'aspiration y sera bientôt aménagée. La bouche n°19 au hameau des Valtats a été remplacée.

Un programme pluriannuel de remplacement des PI vieillissants est en cours.

L'équipement de défense incendie est capital pour la sécurité des biens et des personnes. Notre devoir est de l'entretenir.

Un référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie (DECI) a été publié en décembre 2015 par le ministère de l'Intérieur. Il fixe, entre autres, les principes et la gestion générale de la DECI. Il précise les caractéristiques techniques requises, la mise en service et le maintien en conditions opérationnelles des points d'eau incendie.



Chers amis hébergeurs - hôtels, gîtes, chambres d'hôtes - il nous a paru important de vous rappeler que la collecte de la taxe de séjour est un élément fondamental au financement du développement touristique de notre territoire.



Ainsi, pour rappel : dès que vous avez déclaré votre meublé de tourisme à la mairie, ce qui est une obligation légale, vos clients sont redevables de la taxe de séjour.

A quoi sert-elle ?

⇒ A mettre en place des actions de promotion et de communication cohérentes à l'échelle des activités touristiques reconnues

⇒ A développer des offres thématiques ou promotionnelles et les mettre en marché

⇒ A développer la coopération avec les autres organisations, offices de tourisme et les réseaux. Dans ce cadre le produit de la taxe de séjour sert exclusivement à financer des actions touristiques d'intérêt commun

Quelles sanctions pour retard ou absence de versement ?

Conformément aux articles R.2333-56 et R.2333-69 du CGCT, tout retard dans le versement du produit de la taxe donne lieu à l'application d'un intérêt de retard égal à 0.75% par mois de retard.

Ainsi nous comptons sur vous pour faire en sorte que cette taxe soit effectivement collectée auprès de vos clients selon les tarifs qui vous ont été indiqués et soit reversée à la Communauté de Communes Avallon - Vézelay, - Morvan.

Bonne saison touristique 2016 !



Les associations à l'initiative



FC QUARRE-ST GERMAIN

Reçoit l'équipe de Vergigny pour le dernier match à domicile le 29 mai à 15h au terrain municipal

Par ailleurs, le **samedi 18 juin dès 14h**, le FC Quarre-St Germain renouvelle sa journée "**QUARREMENT FOOT !**" avec au programme des challenges amicaux foot et tennis puis à 17h30 le grand match entre les anciens joueurs de Quarré et l'équipe actuelle. Dès 20h, un buffet à la salle Jean Legros : 15 € par adultes et 7 € jusqu'à 12 ans et gratuit - 4 ans.

Inscriptions avant le 31/05/16 par mail philippe.gaudin21@orange.fr
Places limitées !

**OXFAM
TRAILWALKER**
100KM | EQUIPES DE 4 | 30H

21 mai à Quarré



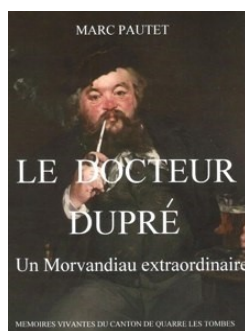
Cette page informe sur les initiatives dont nous avons eu connaissance. Merci de transmettre à **Laurent Janodet** celles que vous souhaitez voir figurer dans le prochain bulletin qui paraîtra en septembre 2016.

Réalisation du bulletin : Laurent Janodet
Maquette et mise en page : Colette Janodet

L'association « Mémoires Vivantes du canton de Quarré-les-Tombes »

vous invite à une conférence de Marc Pautet qui apportera compléments et animation à son dernier livre sur le Docteur Dupré

**Mairie de Quarré le
15 Juillet 2016 à 18h**



A NOTER SUR VOS AGENDAS

⇒ 21 mai : OXFAM TRAILWALKER

Quarré-les-Tombes accueillera dans la soirée du 21 mai sur une plage horaire de 18h à 2h du matin, plus de 2000 marcheurs et accompagnateurs de l'OXFAM Trailwalker. Venez les rencontrer !

⇒ 22 mai : Concours de pétanque organisé par les écoles

⇒ 28 mai : Bal trad. du Moulin de Breuil-lotte à partir de 14h

⇒ 26 juin : Les Crêtes de Quarré

⇒ 28 juin : Spectacle de la Cie des Pas Perdus

⇒ 2 juillet : Feu d'artifice organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers

⇒ 24 juillet : Le Mor-vand terre de légendes des Celtes à nos jours

De 10h à 19h, à faire en famille, théâtre, village gaulois, animations, jeux, musique, danse expositions etc...

⇒ 4 août : Le Yonne tour sports s'installe dans le parc pour la plus grande joie des enfants

⇒ 15 août : Vide-grenier organisé par l'amicale des sapeurs pompiers

⇒ 17 septembre : Loto organisé par Promotion-sport-auto dans l'après-midi

**ENGAGEZ - VOUS !
DEVENEZ BENEVOLE**

Les activités régulières proposées par les associations

• Tennis

Tennis club de Quarré. Enfants, en fonction de l'âge : jeudi et samedi. Adultes : lundi 18h30/20h, samedi 9h/10h (femmes) et 18h/20h.

Contact : Claudie Terrien : 03 86 32 26 18

• Foot

Football Club Quarré/Saint Germain. Equipes jeunes et enfants : mercredi et vendredi 18h30/20h

Contact : Pascal Goubinat : 06 51 77 72 13

• Les amis de l'église St Georges

L'association s'est donnée pour objectif de veiller à la protection et la restauration du patrimoine religieux de Quarré. Elle organise régulièrement sur demande la visite de l'église (tel : 03 86 32 22 72)

Contact : Raymonde Balland

mail : mrga@orange.fr

• Théâtre Compagnie des pas perdus

Enfants, (7/11 ans) : 17h30 - 19h

Ados-adultes : 19h15 - 21h30

Contact : Laurence Despezelle Pérardel : 06 23 06 06 32

• Informatique

Association Daim (Développement des Activités Informatiques en Morvan) : tous les mercredis et jeudis de 14h à 17h à la salle informatique de l'école.

Contact : Pierrette Soeuvre : 03 86 32 22 67

• Tarot

Tarot Club. Le mardi à partir de 20h30, dans l'ancienne bibliothèque..

Contact : Sylvie Buyck : 03 86 32 25 70

• Couture, Tricot, Broderie

Club de Quarré : tous les vendredis de 14h à 17h à l'ancien syndicat d'initiative, à côté de la salle polyvalente.

Contact : Pierrette Soeuvre : 03 86 32 22 67

• Randonnées

Association « Les baladineurs »

Randonnée le premier vendredi de chaque mois.

Contact : Marie Soupault : 03 86 32 23 67

• Pour tous

Génération mouvements - Club de l'Amitié.

- Ateliers Jeux : 14h30 le 1er lundi du mois.

- Ateliers Mémoire : 14h30 le 3ème lundi du mois.

Contact : Janine GADRET - 03 86 32 27 96

• Gym pour tous

Au gymnase de Quarré, mercredi de 14h 15 à 15h 15. Inscription sur place.

• Vita sport

Salle polyvalente de Quarré, mercredi de 19h à 20 h. Inscription sur place.

Contact : ODSAA - 03 86 34 28 28